



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LES AIDES SOCIALES ET LES BOURSES

POUR LES  
COLLÉGIENS  
ET LYCÉENS

Rendez-vous sur :  
*ac-normandie.fr*

RUBRIQUE → SCOLARITÉ • ÉTUDES → VIE DE L'ÉLÈVE → ACTION SOCIALE ET AIDES FINANCIÈRES

# AIDES AU COLLÈGE

## Éducation nationale

	Pour qui ?	Quand et comment ?	Où s'informer ?	
➤	<b>BOURSE NATIONALE DE COLLÈGE</b>	Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	Soit en juin pour bénéficier de l'automatisation du droit à bourse : la démarche se fait au moment de l'inscription ou de la téléinscription, l'étude du droit à bourse se fera ensuite automatiquement chaque année de scolarité (pas de nouvelle démarche à faire à la rentrée prochaine). Soit à la rentrée scolaire, dossier à constituer à partir du 1 <sup>er</sup> jour de la rentrée et avant le 3 <sup>ème</sup> jeudi d'octobre, la demande sera valable uniquement pour l'année. Il faudra renouveler la démarche à la rentrée prochaine.	<a href="http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970">www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970</a> Après du secrétariat du collège.
➤	<b>PRIME À L'INTERNAT</b>	Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de collège.	Cette prime est versée automatiquement dès l'affectation à l'internat	
➤	<b>FONDS SOCIAL COLLÉGIEN</b>	Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...).	Un dossier est à retirer et à compléter auprès des services administratifs, la demande sera étudiée par une commission. Une aide peut être demandée à tout moment de l'année.	Après du secrétariat du collège

## Départements

### ➤ BOURSES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

#### • Calvados, Eure, Manche et Orne

Les élèves boursiers scolarisés dans les départements Normands ont droit à une bourse proposée par le département.

Selon les départements les procédures varient. Les secrétariats des collèges peuvent répondre à vos questions.

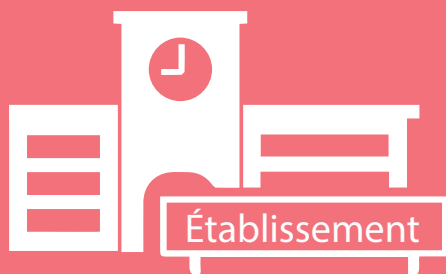
**Où s'informer ?** [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)  
[moncollege.eure.fr](http://moncollege.eure.fr)  
[www.manche.fr](http://www.manche.fr)  
[www.orne.fr](http://www.orne.fr)

- Rubrique "Aide - éducation jeunesse"
- Rubrique "Infos pratiques"
- Rubrique "Le guide de aides - demande de bourse départementale"
- Rubrique "Service - éducation et jeunesse - Aides"

#### • Seine-Maritime

Pour les élèves scolarisés dans le département de la Seine-Maritime y compris non boursiers, il existe des aides pour la restauration et l'internat (ACRI). Les familles doivent constituer un dossier auprès du département.

**Où s'informer ?** [www.seinemaritime.fr](http://www.seinemaritime.fr) ➤ Rubrique "Aide aux collégiens"



# AIDES AU LYCÉE\*



	Pour qui ?	Quand et comment ?	Où s'informer ?
➤	<b>BOURSE NATIONALE DE LYCÉE</b>  Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	Soit en juin pour bénéficier de l'automatisation du droit à bourse : la démarche se fait au moment de l'inscription ou de la téléinscription, l'étude du droit à bourse se fera ensuite automatiquement chaque année de scolarité (pas de nouvelle démarche à faire à la rentrée prochaine).  Soit à la rentrée scolaire, dossier à constituer à partir du 1 <sup>er</sup> jour de la rentrée et avant le 3 <sup>ème</sup> jeudi d'octobre, la demande sera valable uniquement pour l'année. Il faudra renouveler la démarche à la rentrée prochaine.	<a href="http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511">www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511</a>  Après du secrétariat du lycée.
➤	<b>BOURSE AU MÉRITE</b>  Les élèves boursiers ayant obtenu une mention bien ou très bien au Diplôme National du Brevet.		Cette bourse est mise en place automatiquement
➤	<b>PRIME À L'INTERNAT</b>  Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de lycée.		Cette prime est versée automatiquement dès l'affectation à l'internat
➤	<b>PRIME D'ÉQUIPEMENT</b>  Les élèves de première année de certaines spécialités de CAP de BAC professionnel, de BAC technologique.		Après du secrétariat du lycée.
➤	<b>PRIME À LA REPRISE D'ÉTUDES POUR LES 16-18 ANS</b>  Les jeunes qui ont suspendu leur formation et qui reprennent des études à finalité professionnelle en lycée pendant une période minimum de 5 mois hors vacances scolaires d'été. <i>(versée en complément de la bourse nationale).</i>		
➤	<b>FONDS SOCIAL LYCÉEN</b>  Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité <i>(demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...).</i>	Un dossier est à retirer et à compléter auprès des services administratifs, la demande sera étudiée par une commission.  Une aide peut être demandée à tout moment de l'année.	



## ➤ FONDS SOCIAL RÉGIONAL

En complément du fond social lycéen, des aides ponctuelles peuvent être versées par la région pour des frais liés à la scolarité. **S'informer** : auprès du secrétariat du lycée.

## ➤ ATOUTS NORMANDIE

Pour les élèves de 15 à 25 ans, il peut être proposé une aide pour des achats de livres scolaires. Pour les filières professionnelles, des équipements de protection individuelle ou des tenues professionnelles peuvent être proposés. **S'informer** : [www.atouts.normandie.fr](http://www.atouts.normandie.fr)

## ➤ PASS MONDE

Dispositif destiné aux 15-25 ans pour des séjours d'études à l'étranger s'inscrivant dans un parcours de formation. **S'informer** : [www.atouts.normandie.fr](http://www.atouts.normandie.fr)

## ➤ ATOUMOD

Possibilité donnée aux jeunes de n'utiliser qu'une seule carte pour tous les déplacements en Normandie. **S'informer** : [www.normandie.fr/tarifs-et-achats](http://www.normandie.fr/tarifs-et-achats)

## AUTRES AIDES DISPONIBLES

- RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE
- CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) ;
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ;
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ;
- COMMUNAUTÉ URBAINE ;
- ASSOCIATIONS DIVERSES.

### DES QUESTIONS ?

Pour toute question sur les aides,  
vous pouvez vous adresser au service social de votre établissement :

### CONTACTS BOURSES

• LE SERVICE DES BOURSES NATIONALES

Calvados, Manche, Orne  
[dsden50-sib@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-sib@ac-normandie.fr)

Eure, Seine-Maritime  
[dsden27-sab@ac-normandie.fr](mailto:dsden27-sab@ac-normandie.fr)

## SIMULATEUR D'AIDES À DESTINATION DES JEUNES

Trouver en quelques clics les aides auxquelles les jeunes ont droit.

Où s'informer ? [gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes](https://gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes)

RETROUVEZ  
ÉGALEMENT

LES AIDES  
SOCIALES  
ET  
LES BOURSES

POUR LES  
LYCÉENS  
ET ÉTUDIANTS